

Saint-Damien, le 30 août 2021

LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION Aqueduc lac Lachance

Mesdames,
Messieurs,

Les rapports des analyses de l'eau potable effectuées ont confirmé des résultats satisfaisants au niveau de sa conformité. Nous vous avisons qu'en date de ce jour, l'avis d'ébullition, émis le 18 août dernier, est levé pour les utilisateurs de l'aqueduc du lac Lachance.

**En conséquence, vous n'avez plus à faire
bouillir l'eau destinée à la consommation.**

Nous regrettons les inconvénients que cette situation a entraînés mais croyez bien qu'ils ont été tout à fait hors contrôle.

Nous vous remercions de votre bonne collaboration et de votre patience.

La Municipalité de Saint-Damien